



**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 30 HIJJA 1436 (14 OCTOBRE 2015)**

\*

Le conseil du gouvernement a approuvé le projet de loi de finances et les décrets l'accompagnant :

**Projet de loi :**

- **Projet de loi de finances n° 70-15** pour l'année budgétaire 2016.

**Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2-15-785** portant délégation de pouvoir, au ministre de l'économie et des finances, en matière d'emprunts intérieurs.
2. **Projet de décret n° 2-15-786** portant délégation de pouvoir, au ministre de l'économie et des finances, en matière de financement extérieurs.
3. **Projet de décret n° 2-15-787** portant délégation de pouvoir, au ministre de l'économie et des finances, en vue de conclure des contrats d'emprunts pour le remboursement de la dette extérieure onéreuse et des accords de couverture de risques de taux d'intérêts et d'échange de devises.
4. **Projet de décret n° 2-15-788** modifiant et complétant le décret n° 2-06-574 du 10 hijja 1427 (31 décembre 2006) pris pour l'application de la taxe sur la valeur ajoutée prévue au titre III du code général des impôts.
5. **Projet de décret n° 2-15-789** fixant les modalités de délivrance de quittance de la taxe spéciale annuelle sur les véhicules automobiles.